

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1114/SG/FIN autorisant M. Previtera à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Zone industrielle Sud, titre foncier n° 172.

n° 70-1114/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
23 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Previtera est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 1148465 mètres carrés environ, sise à Djibouti, lots n° 57, 58 et 59 sur le plan 13 bis BE 69 du lotissement de la zone industrielle Sud et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et les Salines de l'Est.